

# Saint-Thibault, village champenois au nom prestigieux

par André Brunet

*Le village de Saint-Thibault, proche de Troyes, porte le nom d'un ermite du XI<sup>e</sup> siècle né à Provins et mort à Sossano en Vénétie.*



L'église de Saint-Thibault avant l'incendie de 1924.

(Cliché DR)

## Saint-Thibault aujourd'hui

Situé à 12 kilomètres de Troyes en direction du Barséquanais, le village de Saint-Thibault garde son caractère rural et agricole ; mais la proximité du chef-lieu du département en a fait aussi une petite cité dortoir. Il a pu malgré tout maintenir quelques activités artisanales et

commerciales et développer l'importante zone d'activités de l'écluse des Marots, en liaison avec les communes voisines.

La population de Saint-Thibault, appelée à croître encore, approche des cinq cents habitants. Avec trois classes maternelles, une classe primaire, une cantine, une garderie, de vastes espaces dévolus au sport et une bibliothèque intercommunale, la commune demeure à la pointe du progrès en matière scolaire, ce qui est chez elle une tradition. Elle montre ainsi toute l'attention qu'elle porte à l'école afin d'assurer l'avenir de la jeunesse par le savoir et l'éducation.

## Origines et patrimoine de Saint-Thibault

Saint-Thibault était déjà connu il y a plus de neuf cents ans. Un très ancien prieuré dépendant de l'abbaye de Molesme existait sur le site, les religieux y vénéraient l'ermite saint Thibault quelques années seulement après sa mort et sa canonisation. Ils possédaient vraisemblablement des reliques du saint. Les textes anciens (1) nous apprennent que dès 1097, le prieuré de « Sanctus Theobaldus » fut transféré par le comte de Champagne Hugues I<sup>er</sup> en son château d'Isle à deux kilomètres de là. Il voulait remercier ainsi les moines de Molesme pour l'accueil qu'ils lui avaient réservé lors d'une retraite effectuée chez eux. Il voulait aussi montrer qu'il tenait les religieux de Saint-Thibault en grande considération en les établissant « dans un lieu plus honorable » ! Il faut croire que le nôtre l'était moins ! En 1104, la charte de fondation du prieuré d'Isle par le comte Hugues est confirmée par l'évêque de Troyes et approuvée par le pape. De son côté, le comte confirmait à l'abbaye de Molesme la